



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/717/Corr.1
5 décembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 132 a) de l'ordre du jour

ASPECTS ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES DU FINANCEMENT DES OPÉRATIONS
DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES : FINANCEMENT DES OPÉRATIONS
DE MAINTIEN DE LA PAIX

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Chapitre V, paragraphe 40

La première phrase se lit comme suit :

Outre les postes, 483 500 dollars sont nécessaires au titre du personnel temporaire, 210 000 dollars au titre des heures supplémentaires, 120 000 dollars au titre des frais de voyage et 504 900 dollars au titre de la formation.

2. Annexe I

a) Ligne 10

Cette ligne se lit comme suit :

	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Agents des services généraux		
							1re classe	Autres classes	Total
<u>Département de l'administration et de la gestion</u>									
Bureau du Secrétaire général adjoint ^b	—	—	—	1	—	—	—	1	2

b) Notes :

Ajouter une note b ainsi conçue

^b Un poste P-4 de coordonnateur des mesures de sécurité et un poste d'agent des services généraux pour le Service administratif.

3. Annexe III

a) Ligne 10

Cette ligne se lit comme suit :

	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Agents des services généraux		
							1re classe	Autres classes	Total
<u>Département de l'administration et de la gestion</u>									
Bureau du Secrétaire général adjoint ^b	—	—	—	1	—	—	—	1	2

b) Notes :

Ajouter une note b ainsi conçue

^b Un poste P-4 de coordonnateur des mesures de sécurité et un poste d'agent des services généraux pour le Service administratif.

4. Annexe IV

a) Paragraphe 27

La première phrase se lit comme suit :

Les ressources prévues (504 900 dollars) devraient permettre au Département des opérations de maintien de la paix d'exécuter en 1995 les activités précisées au paragraphe 28 ci-dessous.

b) Paragraphe 28

L'alinéa h) se lit comme suit :

Le montant indiqué plus haut (504 900 dollars) permettrait de financer les trois ateliers et les quatre cours ci-après (367 900 dollars), la préparation et l'impression des matériels de formation (107 000 dollars) et les déplacements destinés à préparer les consultations (30 000 dollars).

5. Annexe V, tableau 6 b) i)

La première rubrique se lit comme suit :

Section de la comptabilité des activités
opérationnelles

Nombre de missions de maintien de la paix
et autres missions desservies par la Section
